



Prof. Markus Maurer  
Division Secondaire II/formation professionnelle  
Haute école pédagogique de Zurich

## Assurer l'avenir de la formation professionnelle en Suisse Qualité, perméabilité et reconnaissance sociale : les clés d'un succès durable

Le paysage éducatif suisse est un cas particulier sur le plan international : dans pratiquement aucun autre pays, la formation professionnelle ne revêt une telle importance au degré secondaire II – et nulle part ailleurs, l'apprentissage en entreprise ne joue un rôle aussi central (BFS, 2024 ; Kriesi et al., 2022). La place qu'occupe la formation professionnelle est d'autant plus remarquable que les grandes tendances internationales sur le marché du travail, telles que les changements structurels allant dans le sens de prestations à forte composante de connaissances, la mobilité professionnelle croissante et l'importance grandissante des diplômes de niveaux supérieurs, s'affirment également en Suisse (Bonoli & Emmenegger, 2022 ; Markowitsch & Hefler, 2019).

Ce fort positionnement repose sur plusieurs facteurs, dont trois méritent d'être soulignés : premièrement, le haut niveau de qualité de la formation professionnelle en Suisse induit chez les entreprises une confiance qui ne se dément pas, car les diplômes qui sont délivrés sont synonymes de professionnalisme et d'employabilité. Deuxièmement, la maturité professionnelle permet aux personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale d'accéder aux hautes écoles et favorise ainsi la perméabilité du système de formation. Troisièmement, de nombreux cantons sont disposés dans l'absolu à limiter fortement l'accès aux formations générales du degré secondaire II, à savoir les gymnases et les écoles de culture générale, malgré la demande toujours plus appuyée de la société – une volonté qui serait sans doute beaucoup moins nette s'il n'y avait pas la maturité professionnelle.

L'importance de ce dernier point est souvent sous-estimée. Pour éviter le moment de

basculer (Wolter in Marti, 2023) qui verrait la formation générale au degré secondaire II prendre une telle importance que les entreprises formatrices auraient toujours plus de difficultés à recruter des jeunes ayant un bon niveau scolaire et qu'elles se retireraient donc de la formation professionnelle, les autorités et les responsables politiques dans les cantons doivent pouvoir convaincre l'opinion publique de l'intérêt qu'il y a à donner toujours autant de poids à la formation professionnelle initiale au degré secondaire II. Pour ce faire, ils ont besoin de bons arguments – ou de ce que l'on appelle actuellement un narratif, c'est-à-dire un récit justifiant le fait qu'en dépit des tendances sur le marché du travail citées précédemment, une majorité de jeunes en Suisse se forment à des professions qu'ils sont nombreux à quitter quelques années après leur apprentissage.

Ces dernières années, ce narratif a principalement pris la forme de mesures de marketing destinées à faire valoir les atouts de la formation professionnelle. Il s'agit non seulement des championnats suisses des métiers, mais aussi de l'introduction prévue des compléments de titre « Professional Bachelor » et « Professional Master ».

Paradoxalement, le produit lui-même n'a pas été développé comme on pourrait s'y attendre au vu des tendances du marché du travail. C'est du moins l'interprétation qui s'impose si l'on jette un coup d'œil aux contenus des formations professionnelles initiales menant à un CFC ou à une AFP tels qu'ils sont définis dans les plans de formation : ces contenus sont en effet plus que jamais dictés par les exigences des entreprises concernées. Ainsi, l'orientation vers les compétences opérationnelles, en tant que cadre conceptuel du développement des

professions, a eu pour conséquences non seulement la suppression de certaines branches, mais aussi, de toute évidence, la relativisation progressive de l'importance des connaissances professionnelles. Cette tendance se manifeste également dans la nouvelle configuration des procédures de qualification, qui ne prévoit pas d'examen théorique final, mais aussi dans le fait que, dans les professions où l'enseignement des connaissances professionnelles comprenait aussi l'anglais jusqu'à présent, le maintien de cette branche fait l'objet de discussions.

Toutes ces étapes rendent difficile la création d'un narratif censé convaincre à la fois un large public et les décideurs en matière de formation à l'échelle cantonale de la viabilité de la formation professionnelle. Il vaudrait mieux envisager les mesures ci-après.

Premièrement, il serait utile de repenser entièrement les contenus de l'enseignement des connaissances professionnelles afin d'élargir la portée des « bases théoriques de l'exercice de la profession ». Les réflexions des cantons à ce sujet (voir CSFP, 2019) pourraient servir de point de départ et aider à atteindre l'objectif d'une division de l'enseignement en deux parties. Un « domaine de base commun », comparable à un enseignement des connaissances dans le champ professionnel, viserait l'acquisition de contenus spécifiques dans le cadre de modules et à des niveaux différents, auxquels les professions pourraient être rattachées. Ce domaine de base serait complété par un « domaine d'approfondissement propre à la profession » qui serait, lui aussi, axé sur l'acquisition des bases théoriques, mais dans le contexte de l'activité professionnelle concernée. Les deux domaines devraient se concentrer sur l'essentiel. Les contenus détaillés susceptibles de devenir rapidement obsolètes devraient être proscrits ou, s'ils semblent temporairement essentiels, intégrés aux cours interentreprises.

Deuxièmement, il est urgent de discuter de l'introduction de l'anglais comme matière obligatoire pour un maximum de personnes en formation. En effet, en dehors du cercle restreint de la formation professionnelle, il est difficile d'expliquer pourquoi, au 21<sup>e</sup> siècle, cette langue ne fait pas partie intégrante d'une formation du degré secondaire II.

Troisièmement, il faudrait reconnaître que le statut élevé de la formation professionnelle initiale en comparaison internationale tient aussi aux exigences auxquelles les personnes en formation doivent répondre dans de nombreuses

professions et qui se traduisent par des contenus de haute technicité et par des procédures de qualification crédibles. En raison de la place toujours plus grande qu'occupe la formation générale au degré secondaire II, de la diminution, par contrecoup, du nombre de jeunes ayant de bons résultats scolaires qui se lancent dans une formation professionnelle initiale et des efforts qui sont déployés pour que le plus grand nombre possible de jeunes obtiennent un diplôme du degré secondaire II, une tendance à baisser le niveau de ces exigences s'observe toutefois, notamment dans le contexte du développement des professions en fonction de l'orientation vers les compétences opérationnelles. Si cette tendance s'accroît, la formation professionnelle initiale deviendra à moyen terme une offre de formation de plus en plus stigmatisée.

Quatrièmement, les diplômes de la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou supérieure, devraient être plus facilement accessibles pour les titulaires d'un CFC afin que les personnes qui n'ont pas de maturité professionnelle puissent plus simplement changer de profession ou de domaine professionnel. Concernant les deuxièmes apprentissages, il s'agirait, dans la majorité des cas, de réduire la durée de la formation à une année, par exemple, sans mettre en péril la réussite à la procédure de qualification. Dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, des efforts seraient également nécessaires afin de réduire la durée de la formation pour les personnes ayant suivi des formations préalables hors du champ professionnel en question sans pour autant réduire les exigences en vigueur. Si l'on ne parvient pas à améliorer les perspectives d'acquisition d'un niveau de qualification supérieur de cette manière, la pression pour, à la place, rendre la maturité professionnelle plus accessible devrait augmenter, ce qui pourrait toutefois nuire au statut de la maturité professionnelle par rapport aux autres types de maturité.

Enfin, cinquièmement, de sérieux efforts devront être faits dans les années à venir pour assurer la qualité de la formation en entreprise. Il est évident qu'il existe d'importants déficits de qualité dans une partie des entreprises formatrices et que de nombreux offices cantonaux de la formation professionnelle ne disposent pas de ressources suffisantes pour prévenir ces déficits. N'oublions pas que de tels déficits sont dans une certaine mesure inévitables dans un système de formation reposant sur l'alternance entre théorie et pratique, car une assurance

qualité qui serait conçue de manière trop détaillée par les autorités pourrait dissuader plusieurs entreprises d'accueillir des personnes en formation. Il convient néanmoins de s'assurer qu'aucune nouvelle perte de qualité ne soit acceptée malgré le besoin croissant de places d'apprentissage dans de nombreux cantons. Dans le cas contraire, l'image de la formation professionnelle pourrait en pâtir considérablement et les grandes perdantes seraient précisément les entreprises formatrices qui s'appliquent à dispenser une formation de qualité.

La formation professionnelle en Suisse doit s'adapter aux évolutions économiques et sociales sans perdre ses atouts. Elle devra réussir le tour de force de maintenir le lien avec le marché du travail tout en continuant à proposer des formations pointues et à développer la perméabilité du système. C'est là le seul moyen pour la formation professionnelle de rester un élément central du paysage éducatif suisse.

## Bibliographie

BFS. (2024). *Élèves du degré secondaire II : évolution depuis 2005/06*. À consulter à l'adresse suivante: [Degré secondaire II](#).

Bonoli, G., & Emmenegger, P. (Eds.). (2022). *Collective Skill Formation in the Knowledge Economy*. Oxford: Oxford University Press.

CSFP. (2019), [Données clés](#) (en allemand) (*en complément du document: Groupe de travail Flexibilisation / Projet de modèle CSFP, 13.08.2019*). Berne: Conférence suisse des offices de la formation professionnelle.

Kriesi, I., Bonoli, L., Grønning, M., Hänni, M., Neumann, J., & Schweri, J. (2022). *La formation professionnelle au niveau international et en Suisse – tensions, défis, développements, potentiels*. Zollikofen: HEFP.

Markowitsch, J., & Hefler, G. (2019). *Future developments in Vocational Education and Training in Europe: Report on reskilling and upskilling through formal and vocational education training*. Seville: European Commission/Joint Research Centre (JRC)

Marti, R. (2023). *Bildungsbericht 2023 — «Auch im Bildungssystem gibt es Kipppunkte»* (Interview avec Stefan Wolter). À consulter à l'adresse suivante: <https://www.bkd.be.ch/de/start/news/zeitungsartikel-einsteiger/bildungsbericht-2023.html>.